

---

**Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2010**

12 avril 2010

Original : français

---

New York, 3-28 mai 2010

**Démantèlement des usines de production de matières  
fissiles pour les armes nucléaires**

**Document de travail présenté par la France**

La France est le seul État à avoir fermé et démantelé toutes ses installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires.

**L'arrêt de la production**

La France a cessé de produire des matières fissiles pour ses armes nucléaires en 1992 (plutonium) et en 1996 (uranium hautement enrichi) et a annoncé en 1996 un moratoire sur la production de ces matières. Simultanément, la France a décidé d'entreprendre le démantèlement des usines correspondantes.

*Les installations de production*

- Uranium hautement enrichi : usine d'enrichissement de Pierrelatte, qui a fonctionné de 1964 à 1996
- Plutonium : produit dans les réacteurs plutonigènes G1, G2 et G3 à Marcoule (1956-1984) puis séparé dans l'usine de retraitement UP1, à Marcoule, mise en service en 1958 et arrêtée en 1997

**Le démantèlement des installations**

Le programme de démantèlement a été lancé immédiatement après l'arrêt de la production. Ce démantèlement est irréversible. Ceci représente un effort considérable en matière d'engagement financier et un défi en termes de mise en œuvre et de savoir-faire.

*Étapes et chiffres clefs du démantèlement*

- 6 milliards d'euros au total, dont 2 milliards déjà investis
- Pierrelatte : six ans de préparation; travaux entrepris en 2002; achèvement prévu fin 2010; 4 000 diffuseurs; 1 330 tonnes de barrières de diffusion; 1 200 kilomètres de tuyauteries et 20 000 tonnes de déchets de très faible activité



- Marcoule : première phase d'assainissement/démantèlement pour G1, G2 et G3 achevée; 4 000 tonnes de déchets métalliques évacués au centre de stockage des déchets très faiblement radioactifs de l'Aube; deuxième phase prévue à partir de 2020 jusqu'à 2035; démantèlement de l'usine UP1 démarré dès 1997, prévu jusqu'en 2035

### **Transparence et engagement international**

La France a organisé une visite de ses installations le 16 septembre 2008 pour des représentants de plus de 40 États membres de la Conférence du désarmement, le 16 mars 2009 pour des experts non gouvernementaux et le 3 juillet 2009 pour des journalistes internationaux. La France est le seul État doté d'armes nucléaires à avoir ouvert les portes de ses anciennes usines de production de matières fissiles pour les armes à la communauté internationale.

#### *Plan d'action de l'Union européenne en matière de désarmement*

Adopté en décembre 2008 sous présidence française :

- Appel à l'ouverture sans délai de la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires;
- Appel à la mise en place immédiate d'un moratoire sur la production de ces matières;
- Appel au démantèlement par tous les États concernés de leur capacités dédiées de production.

---